



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt quatre, le vingt-trois janvier à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 22
Pouvoirs : 5
Absent : 1

Date de la convocation : 17 janvier 2024

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, MINEREAU Dominique, DUFFAULT Laurent, GAUTHIER Guillaume, VERDUZIER Jean-Bernard, BARREAU Mireille, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, CROC Bertrand, GOHIER Monique, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, ROBIN Nadia, SULLI Bruno, DEBIAIS Viviane, POISSON Jean-François.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD
GARNIER Béatrice représenté par JB VERDUZIER
VERDUZIER Kevin représenté par D CHALLOT
BEUGIN Valérie représentée par D BIOTTEAU
ROYER Freddy représenté par C PIAULET

ABSENT : GABIGNON Christophe

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

DELIBÉRATION N°1

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : ELECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS POUR L'ÉLECTION SÉNATORIALE PARTIELLE

Le dimanche 17 mars 2024 aura lieu l'élection sénatoriale partielle.

Les délégués de chaque commune, désignés par le conseil municipal, devront élire un sénateur pour le Département de la Vienne.

La commune de Naintré doit désigner 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé de deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin : Monique GOHIER et Yvette MUSCAT et des deux membres présents les plus jeunes Jean-François POISSON et Guillaume GAUTHIER. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Le secrétaire est Dominique CHALLOT.

Le conseil municipal est informé que 2 listes ont été déposées.

La liste "Faire réussir Naintré" est composée de Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Yvette MUSCAT, Jean-Romuald MINEREAU, Tetyana DUFFAULT, Dany BIOTTEAU, Dominique MINEREAU, Bertrand CROC, Mireille BARREAULT, Laurent DUFFAULT, Valérie BEUGIN, Kévin VERDUZIER, Béatrice GARNIER, Guillaume GAUTHIER, Monique GOHIER, MOREAU Laurent, GRIFFON Gaëlle, VERDUZIER Jean-Bernard, DELPHIN Caroline.

La liste "Ensemble pour Naintré" est composée de Christine PIAULET, Bruno MASSONNEAU, Nadia ROBIN, Bruno SULLI, Viviane DEBIAIS, Freddy ROYER, Magali BEAUVAIS, Pascal BERGONNIER.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 27
Bulletin blanc : 0
Bulletin nul : 1
Suffrages exprimés : 26

La liste " Faire réussir Naintré" obtient 20 voix.
La liste " Ensemble pour Naintré" obtient 6 voix.


Sont élus délégués titulaires

- M. MICHAUD Christian
- Mme BARBOTTIN Lydie
- M. CHALLOT Dominique
- Mme MUSCAT Yvette
- M. MINEREAU Jean Romuald
- Mme DUFFAULT Tetyana
- M. BIOTTEAU Dany
- Mme MINEREAU Dominique
- M. CROC Bertrand
- Mme BARREAULT Mireille
- M. DUFFAULT Laurent
- Mme BEUGIN Valérie
- Mme PIAULET Christine
- M. MASSONNEAU Bruno
- Mme ROBIN Nadia

Sont élus délégués suppléants

- M. VERDUZIER Kévin
- Mme GARNIER Béatrice
- M. GAUTHIER Guillaume
- Mme GOHIER Monique
- M. SULLI Bruno

VOTE
/

<p>Dominique CHALLOT, secrétaire de séance</p>  <p>Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le 02/02/2024</p> 